



Prêt d'argent sans reconnaissance de dette

Par **alinani**, le **19/04/2012** à **11:26**

Bonjour,

J'ai prêté 1.600 euros à des "amis" pour qu'ils puissent acheter un abri de piscine pour la sécurité de leur petite fille, mais je n'ai pas fait de papier, ayant entière confiance. L'abri de piscine a été acheté à des particuliers et j'ai donné la somme en liquide, après l'avoir retirée au distributeur. Ca fait deux ans, et malgré plusieurs relances, je reste sans réponse. Y a-t-il un espoir de récupérer mon argent, et comment procéder SVP, comme témoin, je n'ai que mon père.

Merci de votre réponse et bonne journée.

Par **chaber**, le **19/04/2012** à **14:04**

bonjour

vous avez été un peu naïf en ne faisant pas signer une reconnaissance de dette établie dans les règles légales.

Votre père ne peut être un témoin neutre.

Sans aucun élément vous ne pouvez espérer, malheureusement, d'être un jour remboursé.